

AGIR

La formation et l'action : carburant du militant

Sommaire

● Réflexion :

Le café 2

● Editorial :

Serrons les rangs
et renforçons notre amitié 3

● Réflexion :

Interrogation sur le bénévolat
qui se fragilise 4

● Formation :

La révision d'activité 5 - 6

● Vie du Mouvement

Compte rendu du stage
de Voiron 7

● Plan d'action 1986 8 à 12

Guérir pour mieux vivre
Le temps des soins
ou cure de réflexion 8 - 9

Pendant la cure ou les soins 10

Action Vie Libre
pendant la cure :
L'esprit d'équipe 10 - 11

Les permanences à l'hôpital 12

● A savoir

Information
pour le financement
des stages 13 - 14

● Information

Les exigences de la gestion
de notre Mouvement 15

MOUVEMENT VIE LIBRE, 8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY - Tél. (1) 47.39.40.80.

Supplément à Libres N° 156 — 2° Trimestre 1986

Le Café...

Partout en France, des enseignes attirent nos regards sur le nom que porte chaque bistrot, chaque café : les chics, les moins chics et tous les autres.

Les rues, les boulevards des villes en sont garnis. Chaque patelin, traversé dans les campagnes, a le sien.

Institution ? Rôle social ?

Au mois de mai 85, M. Paul QUILES, alors Ministre du Logement, revalorisait le bistrot en déclarant devant le Sénat :

« Les cafés remplissent une fonction conviviale non négligeable pour l'animation des banlieues. »

L'architecte Roland CASTRO, responsable de banlieue 89, un projet de banlieues, se déclarait très heureux, en sentant que l'entrée dans les ensembles H.L.M. ; des cafés, lesquels constituent à ses yeux de « véritables lieux culturels ». Il ajoutait que partout où il y a de gros problèmes dans les grands ensembles, c'est là où il y a le moins de cafés.

Aller au café implique des relations avec autrui, plus ou moins involontaires quand la personne se contente de consommer, mais certainement volontaire dans les autres cas, plus nombreux qu'on ne pourrait le supposer : Presque la moitié des personnes interrogées déclarent comme occupation principale au café, non pas la consommation, mais le jeu ; selon une enquête I.N.S.E.E.

La fréquentation du café dans notre société est une pratique de la vie active : Le taux de visite au café augmente nettement pour les jeunes quand ils entrent dans la vie active, puis décroît régulièrement avec l'âge, jusqu'à celui de la retraite, marquée par un abandon très net de la fréquentation.

L'image du café

Un lieu de divertissement populaire n'est pas sans fondement.

Les hommes actifs vont effectivement d'autant plus au café qu'ils appartiennent à des milieux plus modestes.

Cette fréquentation peut s'expliquer par diverses raisons (désir plus faible de réintégrer un domicile de moindre qualité par exemple), mais raisons secondaires.

En fait, la fréquentation du café paraît dépendre étroitement des normes culturelles du groupe social auquel on appartient.

Dans les classes populaires dont le représentant typique possède un faible niveau de ressources et de diplômes, la fréquentation importante du café est la règle.

En revanche, dans les classes supérieures dont le représentant typique a un niveau élevé de revenu et de diplômes, la règle serait plutôt de peu fréquenter le café.

Plus l'individu est proche du représentant typique de son groupe, mieux il se conforme à la règle : Cela explique que la fréquentation du café diminue, pour les personnes de cette classe sociale, quand le niveau de leurs ressources s'élève. Dans l'un et l'autre groupe, la norme culturelle l'emporte.

Les normes culturelles qui régissent la fréquentation du café, dépendent du milieu social. Dans les petites localités, le café accueille massivement les ouvriers et agriculteurs qui constituent la majorité de la population masculine.

Les membres de la classe supérieure s'en tiennent à l'écart.

Pour qu'un individu fréquente un café, il faut que celui-ci lui convienne.

En particulier, il faut qu'il y trouve des personnes dont il accepte et acceptent ses modèles de comportements.

De même que le niveau de la fréquentation varie suivant la diversité des lieux disponibles, les formes de cette fréquentation dépendent du réseau de sociabilité où chacun s'insère.

Consommer, est-ce la seule et principale activité des personnes qui vont au café ?

Selon une enquête de l'I.N.-S.E.E. qui remonte à 1978, les réponses varient suivant le milieu social.

Dans les classes populaires, la discussion apparaît en association avec les activités de jeu : cartes, boules, clubs sportifs, etc..., permet le développement de la conversation.

Dans les classes supérieures, le café serait plutôt support d'une sociabilité diffuse ; et pour nous, buveurs guéris, abstinents volontaires, quelle importance accordons-nous aux bistrots ?

Quel est notre regard actuel ?

Y allons-nous encore ?

La conversation y est une activité privilégiée sinon unique, dont la part croît avec le niveau culturel.

Le café en France s'intègre-t-il dans un contexte culturel ?

Est-il lié à l'avenir de notre société ?

Les normes culturelles qui régissent la fréquentation du café dans les différents milieux sociaux, peuvent-elles être transférées, animées, par la vie associative ?

A. GRELIER

Serrons les rangs et renforçons notre amitié

Il y a trente-trois ans Germaine CAM-PION, buveuse guérie, et André TALVAS, abstinente volontaire, qui avait souffert de façon différente de la maladie alcoolique, prenaient la décision de créer une association d'aide aux malades alcooliques : c'était la naissance du Mouvement VIE LIBRE.

Que de chemin parcouru depuis ce jour-là, grâce à eux, que de victoires remportées sur la maladie alcoolique. Aujourd'hui des dizaines de milliers de familles peuvent témoigner de leur guérison, mais aussi de leur nouvelle manière de vivre sans alcool.

Dès le départ nos amis ont cru en la guérison des malades, c'est pourquoi tout de suite ils ont voulu partager leur guérison avec d'autres malades, c'est ce partage qui a permis à VIE LIBRE de devenir un grand Mouvement National.

Partager sa guérison, cela veut dire entrer en relation avec le malade, faire passer notre message, c'est-à-dire le témoignage de notre guérison, cela ne pouvait se faire qu'à la condition d'aimer le malade, d'où notre devise : "Notre force c'est notre amitié".

En 33 ans, beaucoup de choses ont changé dans la société, et nous-mêmes ne sommes-nous pas marqués par ces changements ; l'alcoolisation n'est plus la même qu'il y a 20 ans, les produits également ont

changé, de nouvelles méthodes de soins sont apparues, les causes qui provoquent l'alcoolisation des Français sont encore plus nombreuses aujourd'hui, sans oublier l'alcoolisme des femmes et des jeunes.

Face à cette situation, que faisons-nous ?

Les délégués du 32^{ème} Conseil National déplorent un certain découragement, une démobilisation des militants (le bénévolat se fragilise).

Il faut que nous réagissions, VIE LIBRE a toute une histoire, une belle histoire, elle est le résultat de l'action de nos aînés, si nous voulons que cette belle histoire continue, il faut que chacun de nous se mobilise.

Le Mouvement VIE LIBRE, ce n'est pas l'affaire de quelques-uns, mais au contraire le rassemblement de tous, buveurs guéris, abstinents volontaires, sympathisants, unissons-nous, serrons les rangs, afin de mieux vivre et de mieux partager notre devise : "Notre force c'est notre amitié".

Cette amitié elle doit être la carte de visite du militant, le témoignage de son abstinence, la formation, l'action sont les éléments essentiels de la guérison.

L. LE BLEVEC

AGIR

Interrogation sur le bénévolat qui se fragilise...

Crise économique, crise sociale, crise du militantisme, crise du bénévolat.

Le mot s'allume en rouge au fronton de toutes les institutions.

Il est devenu le commun dénominateur à toutes les faiblesses de fonctionnement de l'appareillage politique, économique et social.

Il veut tout dire et n'explique rien, veut tout justifier, mais n'a aucun sens ou tous les sens que l'on veut.

Même dans le vocabulaire, c'est la crise.

Quand on parle de crise économique qui draine des millions de chômeurs, des "nouveaux" pauvres et d'anciennes rumeurs de racismes, on ressort, présente comme la dernière invention du siècle, l'appel à la charité, au militantisme, et lâchons le mot au bénévolat.

On voit apparaître toutes sortes d'initiatives toutes aussi efficaces les unes que les autres, toutes utiles, toutes nécessaires, certaines indispensables, mais la plupart hélas insuffisantes.

On voit se lever un tas de bonnes volontés prêtes à répondre aux annonces flanquées de leur numéro de C.C.P. et l'on se dit : "Les Français sont formidables, il y a encore de la solidarité chez nous", etc... On signe son dernier chèque en écoutant la dernière chanson de soutien à la "cause" et, on éteint la télé.

Tandis que dans la nuit des médias, dans le silence des radios et des journaux, on entend la voix des associations, des mouvements, qui n'ont pas attendu la "crise" pour dire qu'elle allait venir, pour dire qu'elle était là. Mais ce n'est pas de la même crise dont ils parlent, ou pas tout à fait la même. Leur crise, notre crise, c'est celle du militantisme permanent, du bénévolat ordinaire, c'est celle de la responsabilité de chacun à s'engager pour défendre ses droits ou prendre son quotidien en charge.

C'est celle de la vie associative en général. Car en effet, si les actions ponctuelles reçoivent une réponse importante et effective de la majorité de la population, le militantisme de plus longue haleine, celui des associations permanentes, et depuis longtemps existantes est par contre en nette régression.

Là c'est un journal associatif qui disparaît faute de crédits, ici c'est un Mouvement qui meure faute de forces nouvelles, là c'est un militant découragé qui cesse toute activité devant l'inertie générale.

Et si la "crise" n'était en fait que la conséquence, ou en partie, de la crise de l'engagement de chacun.

Et si la "crise" n'était que le résultat d'un endormissement sur des lauriers trop fragiles. Avec l'apparition des "acquis sociaux", dans le domaine du travail, de la santé, des loisirs, on a tendance à oublier le principal : c'est que justement rien n'est vraiment jamais acquis tant qu'il n'est pas toujours défendu.

Comment, devant l'énormité de la machine Assedic, ou de la machine Sécurité Sociale par exemple, comment ne pas se dire : "C'est trop gros pour moi pour que ça me concerne" ?

Comment, devant les problèmes d'alcoolisme, de drogue, de liberté individuelle bafouée et bien d'autres encore ; comment ne pas baisser les bras, alors que parallèlement se fait de plus en plus persistante l'idée fautive, que le Gouvernement ou l'administration ou je ne sais quelle institution prend "cela" en charge.

Il faut avoir été chômeur pendant 2 ans ou alcoolique ou être handicapé après un accident pour se rendre compte de la précarité de couverture sociale ou d'action d'entraide dans laquelle nous sommes en fait.

Au regard des différents témoignages recueillis dans les associations en général et dans Vie Libre en particulier, il semblerait que ce qui en temps ordinaire est du ressort et de la responsabilité de chacun, que le pouvoir de prendre position et d'entrer en action devant les événements présents quels qu'ils soient, se perde dans l'abstraction d'idées floues et mal définies telles que "pouvoirs publics" ou "institutions" ou "pouvoir politique et social" qui ne recouvrent pas grand-chose et surtout pas grand monde.

Quand on sait que ceux qui détiennent les clés des moyens d'action et des médias se basent eux, sur des idées encore plus imprécises appelées "l'opinion publique" ou le "taux d'écoute", on s'aperçoit que la responsabilité individuelle, le respect de chacun et de la collectivité sont bien malmenés.

Pourtant le rôle du militant et des mouvements n'est pas de faire les choses à la place de... !

Ce n'est pas de remplacer des personnes élues ou salariées pour faire un certain travail.

Quand on parle de bénévolat, il ne faut pas oublier que nous payons des impôts ou versons des cotisations, pour mettre en place des structures d'aide et de soutien, et payer des gens à effectuer une action sociale. Notre bénévolat n'est pas de faire gratuitement ce que d'autres ne font pas ou peu ou mal, faute de moyens en étant rémunérés.

Notre bénévolat, c'est celui tout à fait ordinaire de l'assistance à personne en danger, du réveil, de conscience, de l'appel à la solidarité, du partage de nos expériences, du devoir de chacun à prendre en mains son existence.

Quand nous aidons un malade alcoolique, nous ne voulons ni remplacer les médecins, ni la justice ou la sécurité sociale, ni l'A.N.P.E. ; mais notre passé d'ancien buveur nous permet d'éclairer toutes ces institutions de notre témoignage, et notre témoignage permet aux nouveaux malades de bien utiliser les moyens de guérison ou d'assistance qui existent.

C'est ce que nous faisons en proposant un programme de santé par exemple, en interpellant les candidats à des élections et en défendant la sécurité sociale.

Alors que devant un cercle de plus en plus vicieux, devrait s'instaurer une chaîne de solidarité de plus en plus solide, on assiste à une régression de l'action militante et du bénévolat.

Peut-être que les solutions proposées par les associations sont trop dérangeantes, pour le confort moral et financier de certains ou peut-être tout simplement, que l'on se perd dans le flou artistique de toutes les causes et de toutes les solutions.

C'est devenu une grande partie de notre action de dire à tous, (que l'on nous en donne les moyens !), qu'il existe des remèdes à la maladie alcoolique, par exemple, mais qu'il faut choisir les bons et avec ceux, dont le vécu de buveurs guéris a donné l'expérience.

Toutes les solutions deviennent plus nettes et plus faciles si, l'on arrive à réveiller la force d'action de chacun, car elle existe ; et la bonne volonté de tous, car elle existe aussi.

Patrick THERET

La révision d'activités

La révision d'activités est indispensable, elle concerne tout le monde sans exception.

Elle se fait au niveau de toutes les structures, sous les formes plus ou moins différentes selon les personnes concernées et la forme d'action à suivre.

I - La révision d'activités doit être au cœur de toute action.

Il n'y a pas une révision d'activités : il y en a plusieurs plus ou moins restreintes ou générales qui se font d'une façon constante.

La révision d'activités est un dialogue continu, permanent entre :

- les membres de l'équipe de base,
- l'équipe de base et la section,
- la section et le Mouvement dans son ensemble.

Il est indispensable de réfléchir, pour approfondir notre action.

La révision d'activités se pratique de plusieurs façons :

1. La révision restreinte

Elle est possible à chaque instant prévue ou provoquée.

Elle est le dialogue des 2 membres d'un foyer révisant son action, ou bien elle est organisée par le responsable de l'équipe de base, qui prépare une action dans un quartier, dans une usine, ou pour faire le point sur une action en cours, cela se fait durant une réunion d'équipe de base.

Ces révisions sont variées et fréquentes, très précises et détaillées — l'action à mener est mise en place — l'action en cours est exposée — Réussites et difficultés sont passées en revue et analysées.

On se "regonfle", on ne reste pas sur une difficulté, on va vers un succès remis et on continue à chercher la solution, on espère toujours une guérison. On redémarre une action qui est plus ou moins en panne. On reprend chacun ses responsabilités dans la nouvelle forme d'action décidée ensemble.

L'équipe est forte de l'amitié de ses membres qui agissent tous, chacun selon ses aptitudes, mais il ne doit pas y avoir de leader ou de dirigeant.

2. La révision générale :

Elle est faite à la réunion de section. Le nombre de participants fait qu'elle aura un style plus directif, mais sans excès. Chacun doit pouvoir s'exprimer.

Elle doit être préparée par des réunions de bureau et de comités de section.

Elle est le plus souvent mensuelle, elle rassemble les actions de chaque équipe de base. Elle doit être précise, mais pas exagérément détaillée.

La plus grande discrétion doit y être observée. Elle donne une vue d'ensemble de toute la section, elle l'oriente.

Elle n'a de valeur que si elle est reprise en équipe de base, c'est-à-dire qu'en réunion générale une action à poursuivre ou à commencer, est prévue dans ses grandes lignes.

C'est à l'équipe de base qui l'exécutera, de chercher les détails pratiques à l'action, mais cette action décidée au sein de la section n'est pas individuelle, c'est l'action Vie Libre menée par une équipe de la section pour le compte rendu de la section.

II - Pourquoi et comment la révision d'activités est-elle efficace ?

Il faut distinguer, d'une part l'action immédiate sur le plan local, d'autre part l'intégration par l'action sur le plan national.

A) Action locale :

L'action Vie Libre et la vie quotidienne de tout militant du Mouvement sont liées.

La révision d'activités comporte plusieurs points en rapport avec des buts précis :

1. Compte rendu de ce qui a été fait avec lecture du procès-verbal de la réunion précédente.

L'action qui a été menée est décrite, expliquée ; on analyse le positif et les difficultés et on passe tout de suite au stade suivant, soit :

2. Continuation de l'action, c'est-à-dire après ce qui est fait, ce qui reste à faire, pour continuer, relancer, améliorer. C'est le moment de la distribution des responsabilités.

Le choix des responsabilités doit se faire en fonction des possibilités de chacun, il faut que ce soit un choix libre. On peut aider un camarade à se décider, mais il ne faut jamais l'obliger à dire oui.

III - La préparation d'une nouvelle activité.

Les cas nouveaux sont exposés, chacun donne son idée sur l'action à entreprendre :

a) auprès du malade (contact amical, discussion).

b) auprès de ceux qui pourront travailler à sa guérison, c'est la mise en place de la carte de relations du malade.

Il ne faut pas perdre de vue que le conjoint, l'enfant, sont des relations naturelles les plus revalorisantes pour le malade. Donc il faut informer ceux-ci : témoigner, expliquer, l'abstinence totale et familiale, redonner l'espoir, aider à ce que toute la famille redonne confiance au malade.

c) pour préparer le retour de cure : oubli du passé, acceptation totale et inconditionnelle du malade soigné, dans sa famille, dans le quartier, sur le lieu du travail.

IV - La révision d'activité met chacun dans le coup.

Pas de Mouvement Vie Libre sans amitié, sans unité. Il faut être convaincu et convaincre tout le monde, que chacun est un membre à part entière, même s'il est passif à première vue, même s'il dit n'avoir rien fait.

Pourquoi cela ?

Parce qu'un membre de Vie Libre, ne peut jamais être quelqu'un qui n'a rien à dire. N'a-t-il pas lu, rien dit dans son foyer, dans une boutique pour aider, un mari, une épouse, faire connaître Vie Libre, prendre le souci d'un malade à soigner ? N'a-t-il pas un cas nouveau à signaler ?...

Par son souci d'information personnelle (lecture de "Libres" et "Agir" par exemple), chacun est déjà actif à partir de son verre d'eau, mais il peut le devenir davantage.

Chacun doit être intégré dans l'action.

Découvrir l'action est donc possible si :

— tout le monde a la possibilité de parler. Si un foyer est là, l'homme et la femme s'expriment, si deux amis sont là, chacun donne son avis.

— la discrétion observée est telle que chacun osera dire tout ce qu'il sait, attend, espère ou fait.

— l'action à mener n'est imposée par personne — Susciter un désir, un besoin d'aider plus les malades, mais laisser chacun voir et agir à son rythme.

— on précise très nettement le travail de chacun, visite, heures de permanence, présence à une manifestation, contact avec un médecin, une infirmière, etc...

— on agit toujours en équipe en faisant le maximum, pour ne pas laisser d'isolés même si géographiquement cela pose des problèmes.

— on accueille tous ensemble le nouveau venu avec toute la confiance, l'amitié, le respect de sa dignité et la section, n'est-ce pas la grande famille Vie Libre.

— faire son témoignage pour, d'une part se remettre en cause, mais aussi pour donner au nouveau l'espoir de la guérison, avec une vie nouvelle et meilleure.

B) Action pour la construction du Mouvement.

1) C'est dans la révision d'activités que le Mouvement se construit.

La section qui fait des révisions d'activités, est une section qui bouge, qui avance et qui construit : la promotion, individuelle et collective, fait avancer l'ensemble du Mouvement dans une ligne qui doit être la même, qu'on soit, à Lille ou à Marseille.

2) Cette intégration de la section dans la structure nationale, cette solidarité de tous les militants Vie Libre passera encore par la lecture et l'utilisation de la presse du Mouvement, sans oublier tous les documents qui traitent de la maladie alcoolique.

L'isolé qui était d'abord un membre de la section, deviendra un militant du Mouvement National Vie Libre.

Il faut s'efforcer sans cesse :

— à élargir nos vues, aller vers l'extérieur, afin de montrer à tous la force de notre amitié, mais aussi de notre unité.

3) Les révisions d'activités porteront aussi sur l'action représentative.

Susciter des sympathisants (1) faire connaître Vie Libre, devenir plus efficaces, informer toutes les structures, toutes les personnes qui peuvent nous aider à faire passer notre message.

Remarque, il ne faut pas confondre :

— d'une part révision d'activités et réunions d'information,

— d'autre part révision d'activités et réunions où on parle de tout, sauf de l'action précise faite par chacun.

Si on veut "informer", on organise des réunions spéciales ou on invite toutes les personnes qui sont intéressées par notre action, et notre lutte contre l'alcoolisation et la maladie alcoolique.

Les sections Vie Libre solides sont fidèles à la révision d'activités ! — Etes-vous de celle-la ?

L. LE BLEVEC

(1) Signifie ici des membres cartes vertes, qui non abstinents peuvent participer activement à notre action, et sont quelquefois en cheminement vers l'abstinence.

Comptes rendus du stage de Voiron du 2 au 7 décembre 1985 : Opinion de deux militants Vie Libre

Inscrits 22 - participants 19 - femmes 4 - hommes 15 - buveurs guéris 17 - abstinentes volontaires 2 - originaires de 7 départements.

Animateurs, pour "Culture et Liberté" : Jean Millet.

Pour "Vie Libre" : Jean Aubel et André Levert.

Intervenant "Vie Libre" : Louis Le Blévec.

Les origines des stagiaires, leur situation : en activités professionnelles, femmes au foyer, invalides, chômeurs, retraités.

Point commun : le souci de se former pour mieux agir.

Le lundi matin c'est la découverte du C.R.E.P.S., de l'environnement, c'est surtout, la connaissance physique des participants entre eux.

C'est le début d'une aventure souhaitée, loin de chez soi.

Une aventure qui va faire découvrir les valeurs réelles de "Vie Libre", de l'homme dans la société, ses besoins, ses contraintes.

Dès le début on ressent ce besoin du travail en commun.

La venue du médecin est préparée par groupes (3) et, c'est ce qui assure une belle réussite à cette rencontre.

Le médecin a ressenti l'importance de son intervention, ensuite ses réponses aux stagiaires seront claires, précises.

Tout le monde a compris l'orientation à donner : le travail en groupes. Avec cette méthode, on se connaît mieux, plus vite, on se rassure, on travaille en équipe, la timidité recule.

Il y a bien sûr des inégalités de perception, de sensibilité, mais par ce travail en groupe, ces groupes, qui de la réflexion, à la prise de parole "ont fait" une partie du stage, l'autre partie étant l'animation.

Cet ensemble cohérent a donné un bon siège (pas d'autosatisfaction), mais l'évaluation des participants à donner ce résultat.

Le programme était chargé, trop peut-être, certains ont regretté la place trop restreinte pour les jeux de rôle. D'autres avaient un vif désir "d'apprendre" à s'exprimer en réunion mais le stage est une expression de VIE LIBRE dans la société, l'important c'est de se reconnaître (à travers le stage) dans notre engagement, notre carte rose. Mieux comprendre les originalités de VIE LIBRE, la revalorisation de l'homme, ses luttes.

Et puis cette réflexion sur la guérison, la seule vraie source de responsabilité et de bien-être.

Pour certains, le stage a fait sauter des verrous.

Pour conclure, je cite un stagiaire dont j'ai la lettre sous les yeux : "J'ai découvert VIE LIBRE d'un œil différent, cela a déjà été dit, mais je le confirme après cette semaine vécue ensemble".

Jean AUBEL

★ ★ ★

Malgré, l'absence de car en gare de Voiron, l'acheminement des stagiaires ayant emprunté le transport S.N.C.F. a pu se faire assez rapidement, grâce à des stagiaires étant arrivés la veille au soir en voiture.

Après les formalités courantes : accueil au CREPS, chambres...

Le stage a commencé, et chacun a pu se présenter et se connaître. Ensuite l'animateur Jean Millet de "Culture et Liberté" est arrivé et sa présentation a permis un petit débat, et nous sommes passés au premier repas ensemble.

Puis dans un échange de point de vue de méthode à employer, selon, le désir de chacun.

Le stage s'est enchaîné, je dis bien enchaîné, car tout le long de son déroulement, aucune coupure n'a été faite. Le mode de travail par groupes avec un animateur et un rapporteur a fait qu'à chaque thème, la synthèse des travaux était bien menée et rapidement élaborée.

Un exemple : pour la venue des médecins, le travail sur la présentation du Mouvement et les questions à poser au docteur, étaient claires, nettes et précises. Le médecin en a été fortement touché, étonné et mis à l'aise ; devant des personnes qui avaient eu le souci de présenter un travail sérieux et d'être représentatifs d'un Mouvement responsable.

Les trois heures que le docteur nous accordait, ont débordé, le seul regret de ce médecin, c'est qu'il n'ait eu plus de temps à nous consacrer.

La participation de Louis Le Blévec a été fort bien ressentie, la présentation nationale, bien comprise. La sortie culturelle sur le Vercors avec comme guide un stagiaire a été enrichissante et fort bien menée.

La vigilance et le souci de réussir ce stage, de la part de Jean Millet, Jean Aubel et moi-même, a fait que ce stage s'est déroulé à mon sens, dans le souci du collectif et où animateurs et stagiaires se sont confondus, dans l'écoute, le savoir et de donner le meilleur de ses connaissances.

Nous avons tous appris quelque chose. L'unité et l'amitié qui font de nous tous des responsables.

Les soirées ont été, si on peut le dire, très détendues où le rire et la joie de vivre ensemble, ont été dominants, malgré la fatigue où chacun a donné le meilleur de lui-même.

C'est un peu avec amertume que nous nous sommes quittés, mais avec une grande espérance, ne jamais oublier ce que nous avons vécu tout le long de cette semaine passée à Voiron.

André LEVERT

Guérir pour

Plusieurs réflexions cernant mieux l'action

La maladie alcoolique n'est pas une fatalité.

En fin de siècle, les scientifiques prennent conscience de la complémentarité des Associations de buveurs guéris, de prolongements positifs et durables.

I - Le temps des soins

Cette année 1986 nous invite au cours de nos journées d'étude à réfléchir sur la période dite « Pendant la cure » ou encore « Cure de désintoxication ».

Ces termes, en particulier le second, nous semble très important, et devraient disparaître de notre vocabulaire.

Il existe en effet un sevrage, un traitement qui associe une aide médicamenteuse, un soutien relationnel du médecin, aide des soignants, **et complété par la présence discrète du buveur guéri.**

Une part de responsabilité

Le temps de soins est arrivé. Aujourd'hui, avec l'évolution médicale, mais aussi l'expérience grandissante, crédible, des associations comme VIE LIBRE, le traitement de la maladie alcoolique ne passe pas nécessairement par l'hôpital. Un éventail de structures de soins est souhaitable et l'information doit être complète, afin que le malade puisse choisir celle qui semble lui convenir le mieux.

Avant, nous militants VIE LIBRE, nous avons eu le souci d'informer le malade, et son entourage, qu'il n'existe pas de cas type, et que l'admission est fonction du malade, de ses aspirations, de ses décisions, de ses conditions socio-économiques, etc...

Rassurer le malade

Suivant le circuit emprunté, le malade a très souvent avant cette période de soins, vu plusieurs fois des militants VIE LIBRE.

Vu aussi son médecin de famille. Parfois également, accueilli dans une permanence ; soit dans un C.H.A.A., centre santé ou dispensaire, rencontre, médecin ou autres soignants collaborant avec VIE LIBRE.

Néanmoins, bien que nous nous employons à déculpabiliser le malade, très souvent nous observons que son inquiétude augmente, au point parfois de casser brutalement la relation établie entre lui et nous.

C'est bien la confirmation qu'il a besoin d'être rassuré, d'être entouré.

L'enjeu est important

Comme tout candidat à un examen, avec le jour et l'heure approchant, une angoisse envahit le malade.

Bien entendu, cette angoisse varie en fonction des personnalités.

Nous avons connu au temps de notre maladie, ces périodes stressantes.

Il faut nous en souvenir, pour être disponible. C'est donc le plus souvent l'œil inquiet et pourquoi ne pas le dire la peur au ventre, qu'arrive le malade à l'hôpital, lorsque le moyen a été retenu. Les médecins alcooliques confirmer que c'est normal et rassurant.

L'enjeu est important, car disentils nous sommes au début d'une grande aventure, **qui va transformer sa vie et celle des siens.**

Bien informer le malade, renforcer la confiance

Malgré l'information et le conditionnement fait préalablement, soit dans nos permanences, ou avec le concours du médecin, le malade est habité par une inquiétude, une préoccupation plus immédiate : le déroulement de la cure.

Il redoute cette étape.

En effet, s'il a reçu de notre part, de son médecin des informations fondées, sur ce moment des soins, très souvent également, il s'avère que beaucoup de malades reçoivent ou entendent des informations abso-

lument fausses sur les traitements « brutaux » réservés aux alcooliques dans nos hôpitaux ou cliniques.

Confirmer notre présence

Si au cours de cette première période, nous avons connu des moments difficiles, pour approcher le malade, établir la carte de relations, nous pouvons très bien au moment des soins, connaître les mêmes difficultés.

Qui de nous, n'a pas connu ce ou cette malade, qui brusquement, se rétracte, semble moins empressé à échanger avec les buveurs guéris qui viennent lui faire une visite — alors qu'il semble que le « plus gros » soit fait ?

Que faut-il en penser ? Comment réagir ?

Grâce à notre présence il réagit, mais plusieurs interrogations peuvent nous concerner, face à un tel comportement.

Cette période de sevrage intervient, en principe après une décision mûrement réfléchie. Elle est le plus souvent l'aboutissement de longues hésitations.

La pré-hospitalisation peut nous engager et nous engage parfois aux côtés du malade et de son entourage, dans certaines démarches (professionnelles, loyers impayés, contact avec la conjointe ou le conjoint qui a quitté le domicile, créancier...), des appels de la part du malade mal entendus, ou mal formulés.

Bref, un long cheminement, souvent sur un chemin étroit, jonché de désarroi.

Notre écoute est essentielle. Elle est précieuse à ce moment-là ; précisément, si nous avons fait des promesses, non réalisées, le malade s'en souvient très souvent, quand les

mieux vivre

et la présence du Mouvement Vie Libre

science, qu'avec la multiplicité des approches, l'aide et la confiance, qu'il est possible de soigner le malade alcoolique, aux

ou cure de réflexion ?

premiers soins donnent les premiers fruits, il prend conscience des jours précédents.

Il faut savoir, que dans maintes situations le malade alcoolique attache beaucoup d'importance sinon plus à sa situation matérielle, et qu'il est donc attentif à toutes réponses, pouvant régler ce genre de préoccupation liées au passé en renvoyant son problème alcool au second plan.

Par exemple : Le retrait du permis de conduire : Le malade se voit retirer celui-ci, parce qu'il a un problème d'alcoolisme.

Il accepte le dialogue, voire même un traitement médical, mais l'objectif à atteindre ce n'est pas la guérison, mais récupérer le permis.

Si nous nous sommes engagés à lui faire récupérer celui-ci, il est évident que par une promesse non tenue, il sera déçu...

Si nous lui avons promis de régler sa situation financière, et que rien ne se passe, il sera déçu...

Si nous lui avons promis que sa femme ou son mari reviendra très vite, et que rien ne se fait, grande sera sa déception...

C'est donc un malade, qui sera « mal dans sa peau » et subira un nouveau problème surchargeant une situation difficile.

Notre présence au moment des soins, doit au contraire être la confir-

mation d'une relation, d'« un contrat de confiance » établi avant cette période qui doit continuer.

Relation de confiance parce que placé au niveau du buveur à guérir et buveur guéri.

Deux personnages que rien ne séparent en tant qu'hommes. Ce que l'un a acquis de la guérison, l'autre doit l'obtenir.

Pendant cette période de soins, c'est tout le problème de l'accueil du malade qui est posé.

Bien informé, il permet au malade d'arriver à l'hôpital avec des motivations.

C'est le début d'une période hospitalière, dont le traitement a déjà commencé avant, grâce à nos contacts, nos visites, nos différents accueils dans l'équipe de base ou les permanences.

L'arrivée à l'hôpital va entraîner le sevrage de celui-ci

C'est une période plus ou moins étalée dans le temps, au cours de laquelle se noueront toutes sortes de relations, naîtront divers sentiments, se dissiperont de nombreux préjugés, s'atténueront bien des craintes et des angoisses.

Par notre présence discrète sommes-nous convaincus, que celle-ci correspond à un secours affectif

Le malade sait qu'il a devant ou à côté de lui, quelqu'un qui était à un moment donné de sa vie, dans un même lit.

Les regards échangés dans de tels moments suffisent pourrait-on dire : Eh, c'est vrai, il y a de la complicité, il y a de l'échange.

Nous observons et participons à l'évolution comportementale du malade :

— Son regard est différent, son sourire revient, sa poignée de main plus ferme.

— Notre présence consiste à progresser avec lui ; en l'encourageant à regarder le demain de son avenir. Notre rôle, c'est aussi d'aider le médecin, les soignants, à cultiver la volonté dont le malade fait preuve pour en sortir.

— Souligner le bien-fondé de sa décision, et le bien-être qui peut en découler.

Attention toutefois au tableau trop idyllique. Nous savons en effet qu'à sa sortie, il trouvera un monde qui lui n'aura pas changé.

A. GRELIER

II - Pendant la cure ou les soins

Il nous faut continuer le travail commencé avant les soins, où le départ en cure c'est-à-dire avec toutes les personnes (carte de relations), avec qui nous avons travaillé pour aider les malades à se soigner.

Il faut aller avec ces personnes voir le malade en cure, en toute amitié, l'aider à réfléchir pendant cette cure à faire ce choix de "GUERIR pour mieux VIVRE".

Car c'est pendant cette cure que le malade prendra conscience que l'abstinence totale et définitive est nécessaire et obligatoire pour guérir.

Nous devons continuer à informer l'entourage du malade (famille, ami, etc...) aller avec eux le voir pour les mettre en condition pour le retour après la cure.

Aller en visite avec les membres de l'équipe de base, pour bien préparer l'accueil à la sortie de cure.

Pour les malades en cure ambulatoire, continuer à les voir assez régulièrement dans toutes les occasions de la vie. Leur rendre visite chez eux, pour mettre la famille dans le coup.

Informé par le biais des organisations en place les camarades de travail, du retour de cure pour certains, comment aider les malades en cure ambulatoire dans le travail de tous les jours.

Nous devons aussi informer les services infirmiers et infirmières des centres de soins, pour les malades en cure ambulatoire.

Pour ces malades en cure ambulatoire, continuer à les accueillir dans nos équipes de base, les entourer et les aimer pour qu'ils se sentent à l'aise dans notre grand Mouvement VIE LIBRE.

Faisons en sorte que tout le monde respecte notre abstinence, cela sera beaucoup plus facile

pour aider les malades en cure à être respectés dans cette abstinence.

Commencer à préparer le retour de cure en faisant accepter ces malades comme des personnes à part entière.

Réflexions

Le sevrage en milieu hospitalier et aussi ambulatoire, n'est pas un acte brutal et répressif.

En 1986, ce n'est plus le "couperet" qui tombe dès l'admission du malade, mais un moment privilégié propice à la réflexion, dès lors que le malade se sent entouré, compris, écouté et surtout aussi aimé.

C'est un travail d'équipe ou l'expérience de buveurs guéris prend une place prépondérante, mais non prédominante.

G. FLEURY

III - L'action Vie Libre pendant la cure : l'esprit d'équipe

Nous avons vu précédemment, en équipe de base, comment amener notre malade, d'abord à reconnaître sa maladie alcoolique, puis à rencontrer son médecin, avec lequel il a pris la décision de se soigner.

Quelle sera notre action, maintenant qu'il est en cure ?

1°) A l'hôpital ou chez lui, en cure ambulatoire...

Nous lisons dans la Charte : « L'esprit qui anime le Mouvement doit être centré d'abord sur les personnes... » ; avons-nous toujours ce mot d'ordre dans la tête, lorsque nous allons voir un malade ?

Il est bon de se le rappeler. Un malade est une personne riche de sa personnalité, c'est donc quelqu'un.

Et c'est à ce quelqu'un, à cette personnalité que nous rendons visite ; alors, nous avons à y mettre des « formes », sachons le faire humblement, poliment, gentiment, sans nous imposer ; que notre malade sente bien que nous ne sommes pas des curieux, mais des amis ; allons-y en nous souvenant de notre passé, en nous souvenant aussi des visites que nous avons reçues naguère, quand nous étions à la place de celui que nous rencontrons.

Alors le dialogue naîtra de lui-

même, ne soyons pas trop pressés, ne fatiguons pas les gens inutilement, c'est de notre première visite, notre premier regard, nos premières paroles que dépendra la suite de nos relations avec cette personne, malade aujourd'hui, mais responsable et militante demain, dès qu'elle sera guérie de sa longue et douloureuse maladie, dès qu'elle sera libérée... d'elle-même et de ses problèmes actuels ; attention à ne pas parler trop, laissons la place au malade, sachons l'écouter, répondre à ses questions, mais surtout, sachons garder jalousement les confidences qu'il sera amené à nous faire, qu'il puisse être sûr que sa confiance est bien placée, c'est cela la discrétion !

Il vaut mieux rencontrer le médecin à part, ainsi que les autres personnes soignantes.

Il n'y a pas de règle générale, mais nous devons être bien persuadés nous-mêmes, pour pouvoir affirmer au malade qu'il est l'artisan essentiel de sa propre guérison, même si pour le moment il a besoin d'aide ; nous ne devons avoir d'autres prétentions que d'être les « béquilles » sur lesquelles il peut s'appuyer, mais qu'un jour il devra quitter pour marcher tout seul et devenir lui-même, à son tour, la béquille d'un autre ou d'une autre.

C'est aussi au cours de ces visites que nous parlerons de l'abstinence, condition indispensable de la guérison totale et durable de la maladie alcoolique ; abstinence qu'il aura à vivre de façon positive, non comme une contrainte ou tout autre sanction ou ordonnance, mais comme le fruit d'un choix personnel et définitif.

C'est de ce choix que dépendent son propre bonheur, celui de son conjoint, de ses enfants, de ses parents s'ils sont encore en vie, de tous ses amis.

C'est dans la façon de le lui dire que notre malade fera ce choix.

2°) Auprès de sa famille.

Nous lisons encore dans la Charte, page 10 : « Ne voir que l'individu, que le malade, sans tenir compte de son contexte familial, ce serait perdre son temps ».

Alors nous vient spontanément à l'esprit la question : « Avons-nous du temps à perdre ?... »

Nous laissons à chacun le soin de répondre à sa convenance...

Cependant, nous savons tous quelles dégradations, quelles séquelles sont restées auprès des membres de la famille, les parents, le conjoint, les enfants, alors là aussi nous allons rendre visite, quel sera notre propos, nos discours devant toutes ces personnes, toutes ces personnalités, combien de blessures du cœur y a-t-il à guérir, l'alcool a entamé tout le bien-être de ces braves gens, l'alcool a détruit ou profondément altéré tout le capital affectif des uns et des autres...

Jusqu'à ce jour où nous entrons chez eux, ils étaient ignorants ou ne comprenaient pas le mal qui les

Ecrire dans LIBRES et AGIR

*Rapporter votre action,
vos réflexions, idées...*

Ça dépend de vous !

Oui, il dépend des correspondants diffuseurs que nos revues soient encore davantage rédigées par des militants à la base. C'est la volonté des comités de rédaction... Alors... Suivez-nous !

Fiche type de proposition d'article

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

N° de Téléphone : _____

Correspondant-diffuseur
du département de _____

Idée d'article : _____

Revue proposée : LIBRES AGIR

Rubrique proposée : _____

Rédacteur proposé : _____

Parution souhaitée en : _____

Envoyez votre proposition à : Comité de Rédaction
Libres (ou Agir) - Secrétariat National Vie Libre 8, Impasse
Dumur - 92110 Clichy.

atteignait de plein fouet jusqu'au plus profond de leur vie de famille. L'alcool n'avait pas fait de victime, il en avait fait une « charette » pleine à craquer.

Alors, saurons-nous encore nous souvenir et fouiller nos mémoires pour trouver les mots qui apaisent, qui calment, qui guérissent tous ces blessés ont cœur.

Là aussi nous devons parler d'amour et d'abstinence, là aussi nous devons convaincre que ce sont les seuls moyens, la seule voie du bonheur de toute la famille et de ses relations.

Il faudra vivre autrement sans ce soutien illusoire que nous crûmes

trouver dans la consommation de boissons alcooliques.

Papa ou maman, le frère ou la sœur va rentrer de cure, quel événement !

Aujourd'hui, il s'agit d'une « renaissance », une vie nouvelle va commencer pour toute la famille, alors nous allons « célébrer » l'événement, nous allons faire la fête.

Tout le monde aura fait sa toilette, on aura mis une nappe et des fleurs sur la table et, avec les militants Vie Libre on aura bien préparé le repas, les jus de fruits et

l'eau du bonheur de vivre libres, libérés de cet alcool qui avait bien failli nous détruire tous.

Mais où sont donc passés ces fameux militants de « Vie Libre » ?

Ils se sont tout simplement et discrètement retirés, laissant tout ce petit monde savourer dans l'intimité, ce bonheur retrouvé et qu'ils avaient cru perdu pour toujours.

Déjà d'autres malades les attendent, alors ils courent parce qu'ils n'ont pas de temps à perdre, mais du temps à donner.

IV - Les permanences à l'hôpital

Si la maladie alcoolique reste la même en 86, il n'en est pas moins vrai, que les mentalités ont changé.

La société aujourd'hui, est plongée dans l'individualisme, le dirigisme et l'assistanat ce dont il va falloir tenir compte dans nos contacts avec les malades lors de nos permanences dans le milieu hospitalier.

Le contact individuel est toujours d'actualité bien sûr, mais avant tout il va falloir avoir le souci majeur de sortir de son isolement le ou la malade ; c'est-à-dire le ou la faire participer à la vie de groupe : thérapeutique de partage, d'expression, de communication, de relation avec les autres.

Les permanences menées avec la collaboration de médecins et de militants est d'importance - Pourquoi ?

Tout d'abord, la partie médicale du traitement, est mieux expliquée, comprise par les malades.

Car trop souvent ; il faut le déplorer, des militants ont trop tendance à parler médecine ou des conséquences que l'alcool engendre tant sur le physique que sur le psychique ; et là on risque tout simplement de se tromper ou de faire peur.

Alors que le but est de sensibiliser les malades.

Seul le médecin en cette matière par rapport à telle ou telle personne, saura lui de quoi il parle.

Nous militants, nous sommes la complémentarité par notre présence, notre témoignage vivant.

Nous nous devons d'être les accompagnateurs sur le chemin de la guérison ; les passeurs d'une ligne de démarcation vers la liberté, de part notre vécu, nous sommes les messagers de l'espoir et du réalisme.

Dans notre action qu'elle soit à titre individuel ou en groupe n'oublions jamais de nous remettre en cause, et surtout d'être ce que l'on est, et non de paraître.

Car dans notre message, ceci est important avant tout : l'acceptation de soi, par rapport aux autres pour que les malades s'acceptent et se reconnaissent malades alcooliques.

Dans nos permanences éviter de professer, mais avoir toujours le souci de donner.

Nous avons le devoir d'écouter, surtout que les malades sont de plus en plus jeunes, donc issue d'une autre génération et ne vivant pas dans le même contexte que nous avons connu.

Il nous faudra comprendre et réfléchir ensemble, et apprendre, oui apprendre, avec les malades.

Car si l'on se bute dans la directive, nous ne serons pas près d'eux et nous ne passerons pas le message.

La carte de relations si importante à VIE LIBRE, se doit d'être élargie, mieux adaptée.

Mieux adaptée pourquoi ?

Pendant 33 ans, nous avons lutté pour faire avancer les choses, nous y sommes parvenus.

N'oublions pas que nous avons tout d'abord donné, puis sensibiliser et qu'à l'heure actuelle à partir du corps médical ainsi que du social, nous sommes devenus complémentaires, cela c'est du concret, mais nous devons, avant tout toujours élargir de plus en plus notre carte de relations, car dans chaque personne de notre société : malades ou pas, nous nous devons d'écouter, de réfléchir ensemble pour mieux agir, car à mon sens, il faut sortir d'un carcan qui pèse lourd sur nos épaules et notre action :

Le caisson VIE LIBRE ; nous ne sommes pas au plus que parfait, nous nous devons de plus en plus de comprendre notre société ; avec tout ce que cela exige.

Mener un combat pour soi ; avec les autres et pour les autres.

Les temps changent, les hommes ont besoin d'autres choses, notre militance doit changer aussi.

Ce qui reste à dire, que nos permanences ne doivent pas s'adresser qu'aux seuls malades alcooliques, mais à tous, et qu'agir par l'information, la prévention doit être aussi le souci majeur de nos permanences hospitalières. Elles doivent s'adresser à tous.

Du pain sur la planche dirons-nous ? Bien sûr ; mais ceci ne doit pas être un rêve, mais devenir réalité.

Qu'en pensez-vous.

André LEVERT

FIN

Information pour le financement des stages

Chaque homme, chaque femme a droit d'épanouir toutes ses facultés, d'enrichir ses connaissances, développer ses aptitudes, ses capacités.

Tous les membres actifs de Vie Libre ont besoin d'affirmer leur personnalité, d'accroître leurs capacités d'expression, la possibilité de communiquer, prendre conscience de tous leurs moyens, d'oser parler, d'oser écrire.

Ils ont besoin de convaincre, ceux qui les entourent afin de devenir plus efficaces dans ce qu'ils entreprennent.

Dans le souci de permettre à chacun, à chacune, d'exprimer son expérience, de réfléchir avec méthode, d'acquérir une meilleure maîtrise de soi, en développant ses capacités d'analyse et de synthèse ; le Mouvement Vie Libre convie ses membres actifs à participer aux stages de formation d'une semaine qu'il organise avec le concours de "Culture et Liberté".

Le stage est un lieu privilégié de rencontres, d'échanges, et de recherches dans un esprit d'ouverture et dans le respect des personnes, les participants y viennent avec leurs idées, leurs options, ils sont reçus dans une ambiance amicale et fraternelle.

Programme sujets traités.

Il comprend :

- Le Mouvement Vie Libre : son esprit, son action, ses méthodes, ses originalités, ses structures, le travail en équipe.

- La maladie alcoolique : aspect médical, (intervention d'un médecin).

- L'homme et ses besoins : réalités et besoins de la personne humaine.

- La Sécurité Sociale : Origines - financements - prestations.

- Le Mouvement ouvrier : ses dé-

buts, son évolution, ses doctrines, la situation actuelle.

- Prise de notes - entretien - conduite de réunion - loisirs :

C'est ainsi que les stagiaires pourront prendre conscience de leurs possibilités d'expression, se libérer des blocages, oser parler et écrire, contrôler leur émotivité pour faciliter l'écoute et la communication.

Dates et lieux des stages en 1986 :

— du 14 au 19 avril à Vichy (03) Allier.

— du 30 juin au 5 juillet à Wattignies (59) Nord.

— du 20 au 25 octobre à Chateaufort (92) Hauts de Seine.

— du 01 au 06 décembre à Voiron (38) Isère.

Pour y participer, quelques démarches sont nécessaires.

Un abonnement à Agir par famille : une nécessité

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne... Je m'abonne...

Nom Prénom

Adresse

Section de

Abonnement à 27 F

à adresser à Vie Libre, 8, impasse Dumur, 92110 Clichy.

Les différents congés :

- Congé Education Ouvrière :

("J.O." du 24 juillet 1957 - loi N° 57-821).

Loi accordant des congés non rémunérés aux travailleurs en vue de favoriser l'éducation ouvrière. Les stages ouvrant droit à ce congé sont précisés dans le planning et le catalogue.

- Congé Cadre-Jeunesse :

("J.O." du 30 Décembre 1961 - loi N° 61-448).

Loi accordant des congés non rémunérés aux travailleurs salariés et apprentis, en vue de favoriser la formation des cadres et animateurs pour la jeunesse.

Pour les fonctionnaires, décret N° 63-501 du 20 mai 1963 (tryptique à faire remplir par l'employeur). Six jours (pour les moins de vingt-cinq ans).

Les plus de vingt ans peuvent y prétendre, mais seulement une fois dans leur vie. Ce congé ouvre droit à une bourse.

- Congé Formation Professionnelle Continue :

("J.O." du 25 février 1984 - loi N° 84-130).

Cette loi situe la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation permanente.

Le congé-formation peut atteindre un an ou 1200 heures à temps partiel (aucune limite d'âge).

Il est possible de passer une convention entre "Culture et Liberté" et l'entreprise pour :

— les stages bénéficiant de l'agrément d'une commission paritaire (bois, métallurgie, etc...), ou d'un fonds d'assurance-formation (Uniformation, Promofaf, etc...);

— les stages ne bénéficiant pas d'agrément, mais ayant l'accord de l'employeur.

Le droit au congé-formation

Tout salarié concerné par cette loi peut présenter, à titre individuel, une demande pour suivre un congé de formation :

— soit dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ;

— soit hors de ce cadre, à titre individuel, et toute liberté de choix lui est alors laissée.

L'article L 931-1 dit expressément : "Le congé de formation a pour objet de permettre à tout travailleur au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative, et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le plan de formation de l'entreprise dans laquelle il exerce son activité.

Ces actions de formation doivent permettre aux travailleurs d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité professionnelle, et de s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale".

Bénéficiaires :

Pour obtenir un congé-formation, les salariés doivent justifier d'une ancienneté dans la branche professionnelle d'au moins vingt-quatre mois consécutifs ou non, dont six mois d'entreprise.

Toutefois, cette condition n'est pas exigée des salariés qui ont changé d'emploi à la suite d'un licenciement pour motif économique et qui n'ont pas suivi un stage de formation entre le moment de leur licenciement et celui de leur réemploi.

Le financement du congé individuel :

Le congé individuel de formation est assuré par un financement spécifique, 0,10 % des salaires (fraction de la contribution obligatoire des entreprises fixée à 1,1 %).

Ces 0,10 % des salaires sont versés par les entreprises : soit à un fonds d'assurance formation (FAF), soit à l'un des organismes paritaires, spécialisés, créés à cet effet et publiés au "J.O."

Ce sont ces fonds qui assurent la prise en charge financière du congé individuel de formation.

Tarif

Stage :

Le coût d'un stage de formation de cinq jours s'élève à 2000 Francs.

Il inclut les frais de préparation, de dossier, les frais pédagogiques et l'animation en général.

Pour "Culture et Liberté", Mouvement d'Education Populaire, la formation est un moyen de développement culturel qui doit pouvoir être accessible à tous.

"Culture et Liberté" apporte depuis longtemps sa contribution pour atteindre ce but.

Pour ceux qui ne peuvent d'aucune manière faire prendre en charge leur formation par le plan de formation de l'entreprise ou grâce à la loi sur le Congé individuel de formation et les fonds qui lui sont destinés, Vie Libre prend à sa charge une partie des frais de formation.

— Les C.E. et les Associations qui inscriront et prendront en charge les frais de formation de leurs membres paieront une participation de 1.400 F. par personne et par stage de cinq jours ;

— Les personnes s'inscrivant à titre individuel et dont la totalité des frais de stage (transport, formation) est à leur charge auront à payer une participation calculée en fonction de leur salaire mensuel :

450 F pour un salaire inférieur à 5000 F.

750 F pour un salaire de 5000 F à 8000 F.

1.000 F pour un salaire de 8.000 F à 12.000 F.

2.000 F pour un salaire supérieur à 12.000 F.

Les frais d'inscription sont de 350 F. Ils sont à déduire du prix du stage pour le règlement définitif.

Nous demandons aux structures qui envoient en stage des militants n'ayant pas de prise en charge financière dans le cadre de la formation continue, de bien vouloir participer selon leurs moyens aux frais généraux des stages.

Il devient difficile à la trésorerie nationale, d'assumer le coût total de cette formation.

L. LE BLEVEC

Les exigences de la gestion de notre mouvement

Comme toute association, notre Mouvement a besoin de finances pour répondre à sa mission, à tous ses échelons et être le plus possible à la disposition de ceux qui nous sollicitent.

Chaque structure, en fin d'année, a le devoir d'établir un état récapitulatif des dépenses et recettes de l'exercice écoulé.

Cette situation financière doit parvenir aux organismes subventionnaires ainsi qu'aux structures supérieures (CD, CR, CN).

A cet effet, le Comité national met à la disposition des structures un questionnaire financier.

Ce document doit être retourné au siège national avant le 30 avril.

Il ne s'agit pas pour ceux qui ont une responsabilité nationale d'une inquisition, mais seulement de pouvoir répondre aux exigences qui nous sont faites au travers de l'article 9 du Règlement Intérieur.

En effet, le Président National seul est habilité à représenter le Mouvement dans les actes de la vie civile et en justice (articles 12 et 16 du Règlement Intérieur).

Cette responsabilité est également engagée sur les points suivants :

1°) L'ouverture des comptes "sauvages". Nous dénommons par cette expression l'ouverture des comptes bancaires sans le visa du Président National.

Nous rappelons que tout compte bancaire ou postal doit être ouvert ou modifié par le siège national.

Le titulaire de chaque compte est le Président National.

Les responsables de structures qui ont l'initiative de l'ouverture d'un compte sont considérés comme co-signataires (deux signatures sont exigées conjointes et solidaires).

Encore une fois, il ne s'agit pas d'une inquisition.

Il est nécessaire que vous sachiez que si un seul compte bancaire ou

postal de Vie Libre se trouve en découvert (fiché à la Banque de France), **ce sont tous les comptes de Vie Libre (400) qui se trouvent bloqués pendant un an...**

En cas de découvert sur un compte officiellement ouvert (titulaire, le Président National) le siège est prévenu et peut intervenir à temps pour qu'il n'y ait pas de suite fâcheuse.

Vous comprenez donc qu'il est important de contrôler la création de ces comptes sauvages dans le seul but de préserver ce qui existe officiellement.

2°) L'acquisition de biens immobiliers :

Notre Association est un Mouvement national avec une structure qui converge vers un Comité National responsable, qui gère les affaires du Mouvement.

Notre Association n'a pas une structure fédérative. Elle n'est pas constituée de sections juridiquement responsables de leurs actes.

Du fait de cette structure et de cette responsabilité nationale, toute acquisition de biens immobiliers, doit impérativement être faite en accord avec le Comité National.

Un élu de la structure concernée sera mandaté par le Président National pour exécuter toutes les transactions financières et notariales nécessaires.

La signature du Président National sur l'acte notarial de propriété est nécessaire.

Il en est de même pour toutes les donations immobilières dont chaque structure pourrait bénéficier.

Le Président National s'engage par mandat de l'Assemblée Générale à demander à la Préfecture l'autorisation de percevoir le legs.

Pourquoi la responsabilité nationale est-elle à nouveau engagée ?

Si votre local en se dégradant (explosion, dégât des eaux...) cause des dégâts importants aux habitations voisines, que se passe-t-il ?

— Si vous êtes assurés et que vous avez respecté les règles de sécurité, l'assurance paye. Si les règles de sécurité sont inexistantes, l'assurance ne paye pas. Vous risquez de ne pas avoir les moyens de rembourser les dégâts. Qui paye ? Réponse : le Comité National.

Passons maintenant à un autre problème de gestion que vous côtoyez tous les jours : les relevés d'adhésions.

Nous avons constaté que de nombreuses personnes ne recevaient pas leur journal à temps.

Dans certains cas, cela est dû au fait que la section garde trop longtemps les relevés d'adhésions. Vous pouvez faire des envois successifs sans attendre la totalité des renouvellements.

A partir de cette année, il ne vous sera adressé que le premier numéro de Libres d'office (aux anciens abonnés).

Pour recevoir le deuxième numéro, nous attendons vos relevés, qui vous ont été remis au mois de Novembre, à Dourdan.

Nous nous trouvons actuellement dans une période économique difficile.

Nous ne pouvons plus essayer les plâtres provoqués par des comptes "sauvages" qui finissent mal, par des acquisitions immobilières qui occasionnent trop de frais et par l'expédition de milliers d'exemplaires de "Libres" en début d'année à des personnes qui ne font plus partie de nos abonnés.

Vous voyez donc quelles sont les exigences de la gestion de notre Mouvement.

Pour information, vous trouverez ci-dessous le nouveau tarif de remboursement kilométrique décidé par le Comité National de Février 86.

Indemnité kilométrique : 1,20 F maximum.

Louis JONQUET
Giovanni BRUSCHINO

LES CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX DES RASSEMBLEMENTS DE MASSE

Un moyen de nous faire connaître.

Un moyen de faire le point sur l'action menée, sur le thème "Pendant la cure".

Un moyen de réunir les adhérents, mais aussi toutes les bonnes volontés, qui peuvent et qui veulent nous aider à faire comprendre à la société que l'alcoolisme est une maladie qui peut se guérir.

Supplément à Libres N° 157. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Secrétaire de rédaction : Jamina Allouit. Comité de rédaction : Albert Grelier, Maurice Leborgne, Louis Le Blévec, André Levert, Patrick Théret, Raymond Gaillard, André Talvas. Rédaction-Administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. (1) 47.39.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay cédex. Commission Paritaire CCPPAP 50560.

AGIR